

*Economiser*

# LE PAIN



**EN TRANCHES MINCES**

*... et utilisez  
toutes les croûtes pour les soupes*

**DU RMI  
À L'ALLOCATION UNIVERSELLE**

Conférence-débat avec Yannick Vanderborght



## L'UNIVERSITÉ POPULAIRE ET CITOYENNE

L'université populaire et citoyenne est une association loi 1901, fondée en 2004 par des militants engagés dans des actions d'Éducation Populaire sur la Ville de Roubaix. Elle s'est donnée pour objet d'organiser des croisements de savoirs entre citoyens sur les questions d'intérêt général. Elle est à la fois :

- **un lieu de formation citoyen** avec la mise en place de cycles de conférences-débats, de séminaires et de « cafés-citoyens » dans les quartiers. Ces lieux d'échanges et de formation sont gratuits et ouverts à tous.

- **un lieu d'action collective** avec l'organisation « d'équipes de recherche-action sociales » (Eras) créées à l'initiative de citoyens volontaires, chargées de concevoir et animer différents programmes de croisements de savoirs.

En 2008, trois Eras proposent un programme riche de rencontres sur trois thématiques :

- « le racisme et la discrimination » en développant notamment des ateliers d'histoire locale,

- « le travail et l'insertion » en élaborant des propositions visant à « bouger la politique de l'emploi à Roubaix » ou en organisant des débats sur « l'Europe sociale » dans la Région.

« l'écologie urbaine » en organisant notamment des ateliers de suivi de démarche écologique en matière de construction et en accompagnant le collectif de l'Union dans le projet d'implantation de l'écoquartier de l'Union à Roubaix-Toucoing-Wattrelos.

L'université populaire et citoyenne veut permettre à tous les habitants de participer à la construction des politiques publiques, en leur proposant à la fois des outils et un espace d'expression.

---

*Université Populaire et Citoyenne à Roubaix  
c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix  
Tél : 03.20.82.23.96 / [contact@upc-roubaix.org](mailto:contact@upc-roubaix.org)  
Toute notre actualité sur [www.upc-roubaix.org](http://www.upc-roubaix.org)*

# Rendre le travail Vraiment intéressant

À Roubaix, le développement économique est dynamique, les embauches nombreuses (97 097 en 2007 hors intérim sur le bassin d'emplois Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys) et pourtant le chômage demeure à un niveau élevé. Deux types de causes sont souvent avancées pour expliquer ce paradoxe :

- la culture ouvrière textile de travailleurs faiblement qualifiés ;
  - la discrimination à l'embauche qui touche la population roubaisienne.
- Si les causes sont connues, les remèdes sont plus difficiles à mettre en oeuvre :
- sur le premier point, le retour à la formation ou à l'insertion reste difficile et trop aléatoire pour accéder à l'emploi ;
  - sur le deuxième point, il faut s'attaquer à des préjugés plus ou moins conscients qui sont souvent tenaces dans la réalité.

Le passage du travail à l'usine vers les métiers de services demande des qualités relationnelles nouvelles pour du travail souvent à temps partiel, plus précaire...

60% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans la Région, sont des travailleurs en CDI à temps plein. Le chômage massif a caché la dégradation du travail.

Face à cette situation, deux logiques s'affrontent et parfois se combinent :

La première est de renforcer la contrainte sur le chômeur en conditionnant les aides à l'obligation de reprendre un travail à plus ou moins court terme. C'est la tendance la plus forte aujourd'hui en France et en Europe.

L'autre logique serait redonner une liberté de choix au demandeur d'emploi d'accepter ou de refuser un emploi. Il s'agit alors de rééquilibrer en faveur de la demande le marché du travail et de tirer les offres d'emploi vers le haut en proposant de meilleures conditions de travail, de formation, de rémunération. C'est dans ce sens que s'inscrit la proposition d'une allocation universelle.

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) de Martin Hirsch emprunte à l'idée d'allocation universelle, le principe d'un revenu complémentaire pour rendre plus attractif le travail tout en ne pesant pas sur la compétitivité de l'entreprise mais il s'en éloigne en étant conditionné à la reprise d'un travail et en étant limité dans le temps (3 ans). Ouvrir le débat sur le contenu et le rôle du travail est essentiel. Pour cela étudier la proposition radicale de mise en place d'une allocation universelle peut nous permettre d'avancer.

*Pierre WOLF*

# DU RMI À L'ALLOCATION UNIVERSELLE ?

*Retour sur la conférence du mercredi 7 mars 2007, au théâtre « Le Garage »*

En décembre 2006, nous débattions avec l'économiste Bernard Gazier de la proposition visant à sécuriser les parcours professionnels notamment en consolidant des nouveaux droits à congés entre deux emplois pour ne pas rester au chômage, s'inspirant du modèle social de l'Europe du Nord. En mars 2007, cinquième rendez-vous de notre cycle de réflexion sur le thème « travail et insertion » nous avons abordé la proposition de mise en place d'une « allocation universelle » versée à tous les citoyens sans conditions, comme outil pertinent de revalorisation du travail et

de lutte contre la pauvreté. La construction de ce débat s'est appuyée sur une question qui est revenue régulièrement dans nos échanges « Y a-t-il du travail pour tout le monde dans une ville comme Roubaix ? ». Yannick Vanderborght, politologue à l'Université de Saint Louis à Bruxelles, a défendu cette proposition notamment au regard des principes de justice mais aussi d'efficacité économique. Dans un deuxième temps, il est revenu sur un état des lieux des forces qui portent cette proposition dans le monde et des transitions possibles.



## La définition de l'allocation universelle

«L'allocation universelle est un transfert monétaire versé par une communauté politique à chacun de ses membres sur une base individuelle sans contrôle des ressources ni exigence de contre partie». «Un transfert monétaire» signifie que c'est un transfert en espèces, en cash que ce n'est pas un transfert en nature. «Versée par une communauté politique», elle peut être locale, régionale même si les défenseurs de l'idée l'envisagent à des niveaux plus élevés tels que la nation ou l'Europe. Certains l'imaginent même à une échelle mondiale: un dollar par jour par citoyen, ce n'est pas grand-chose ici mais c'est beaucoup pour un citoyen de l'Afrique subsaharienne. «Individuellement» cela signifie qu'on ne tient pas compte par exemple du

fait que vous soyez cohabitant ou pas. «Sans contrôle des ressources ni exigences de contre partie» ce qui distingue clairement l'allocation universelle de toutes les autres formes de revenus minimum.

## Le lien entre droit et obligation

Tous les revenus d'assistance prévoient une conditionnalité d'abord liée au calcul des ressources, mais aussi une contrepartie du type «devoir d'intégration» comme en Belgique avec le «revenu d'intégration» (anciennement appelé Minimex). En France la personne a droit au RMI si elle «s'engage à participer aux actions ou activités définies avec elle, nécessaires à son insertion sociale ou professionnelle». Les contrôles sont plus ou moins stricts mais l'esprit de la loi est bien celui...

● ● ● d'une contrepartie. On dit souvent qu'il n'y a pas de droit sans obligation alors qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre droit et obligation: ce n'est pas parce qu'il y a un droit à la liberté d'expression que vous êtes obligé de vous exprimer. On retrouve cette ambiguïté dans l'appellation «revenu de citoyenneté» qui laisse entendre une contrepartie d'accomplir des devoirs citoyens.

### De Joseph Charlier (1848) à l'Alaska (1981)

En 1848, à Bruxelles, il y a deux événements importants dans l'histoire du mouvement ouvrier. Le premier c'est l'écriture du «Manifeste du Parti Communiste» par Marx et Engels. Le deuxième a sombré dans l'oubli, c'est la première proposition détaillée d'un «dividende territorial» avancé par un certain Joseph Charlier dans un livre intitulé «Solution au problème social». Puis l'idée d'allocation universelle sera reprise bien plus tard en Grande Bretagne dans l'entre deux guerres, aux Etats-Unis et au Canada dans les années soixante, aux Pays Bas dans les années soixante dix et enfin en France dans les années quatre vingt. Des prix Nobel d'Economie comme James Tobin ont aussi défendu cette idée. L'Alaska, aux Etats-Unis, a mis en place une allocation universelle depuis 1981 à partir des ressources tirées du pétrole. Chaque citoyen touche une allocation dont le montant varie chaque année (avec un maximum de 2 000 \$ atteint en 2000), sous condition de résidence. L'Alaska est aujourd'hui l'Etat le moins inégalitaire des Etats-Unis.

### L'universalité, plus efficace que les mesures ciblées

On constate que les prestations universelles sont supérieures aux prestations ciblées en matière de lutte contre la pauvreté et de lutte contre le chômage. Les systèmes de protection sociale les plus universels sont ceux des pays scandinaves, pays dans lesquels les inégalités

sont les moins fortes. Les inégalités sont les plus fortes dans les pays de régime libéral comme la Grande Bretagne, le Canada ou les Etats-Unis ou les mesures sont ciblées. Comme le disait l'économiste britannique Richard Titmuss : «les programmes pour les pauvres sont de pauvres programmes». Les mesures ciblées ont trois types d'inconvénients:

- il faut savoir qui est pauvre en contrôlant les revenus ce qui peut amener des gens à s'appauvrir (liquider leur épargne) pour toucher le revenu minimum.

- Les prestations ciblées ne sont pas toujours connues des personnes qui y ont droit et la puissance publique ne fait pas l'effort nécessaire pour que ces personnes y accèdent.

- Dès que vous améliorez vos revenus, vous risquez de perdre la prestation. Y compris avec des mécanismes temporaires d'intéressement, on décourage l'accès à l'emploi qui devient plus coûteux.

Enfin, les systèmes universels parce qu'ils concernent tout le monde, sont défendus par un front beaucoup plus large. Alors que la mesure ciblée est stigmatisante pour une minorité rendue visible et dont le droit risque d'être plus facilement contesté par la majorité.

### L'allocation universelle rend le travail payant

L'allocation universelle devient un mécanisme d'intéressement permanent: quand vous accédez à un emploi vous la gardez. Aujourd'hui le travail reste le vecteur essentiel de reconnaissance sociale pour la grande majorité des gens et l'allocation universelle peut favoriser l'accès à l'emploi. Elle peut aussi favoriser d'autres activités au sens plus général. De plus, l'allocation, en tant qu'aide à l'emploi, n'est pas versée à l'employeur mais au travailleur ce qui change le rapport de force. Cela supprime l'effet d'aubaine reproché aux aides à l'emploi versées aux employeurs. L'allocation universelle peut permettre de quitter plus facilement un emploi qui vous semble dégradant. Elle peut



### Yannick Vanderborght

*est politologue aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles et à la Chaire Hoover de l'Université catholique de Louvain. Il a travaillé avec Philippe Van Parijs, qui est à l'origine de l'expression « allocation universelle » forgée dans les années 80 au sein d'un groupe qui s'appelait « Collectif Charles Fourier », du nom du socialiste utopiste qui avait repris cette idée de revenu inconditionnel. Yannick Vanderborght n'est pas neutre, il défend l'idée de l'allocation universelle. Il est auteur avec Philippe Van Parijs de « L'allocation universelle », coll. Repères, La Découverte, Paris 2005.*

fonctionner comme une aide à l'emploi peu qualifié et peu rémunéré, mais pas à n'importe quelle condition. A partir d'un certain niveau de revenus, vous devenez contributeur net du système à travers la fiscalité.

### Quel montant et comment financer ?

Les scénarios vont de 200 à 1 000 € pour les plus généreux mais il ne faut pas se laisser obnubiler par le montant. Autour de 200 € l'allocation universelle est une

aide à l'emploi non négligeable mais sans permettre une autonomie. Autour de 700 €, c'est-à-dire du seuil de pauvreté, elle devient un revenu d'autonomie. Tout dépend ensuite de l'ajustement de la fiscalité et de l'équilibre avec les prestations qui seront supprimées. Une allocation de 300 € qui supprime toutes les autres prestations peut être moins avantageuse qu'une allocation de 200 € qui maintient les autres prestations. Le financement de l'allocation peut se faire par ● ● ●

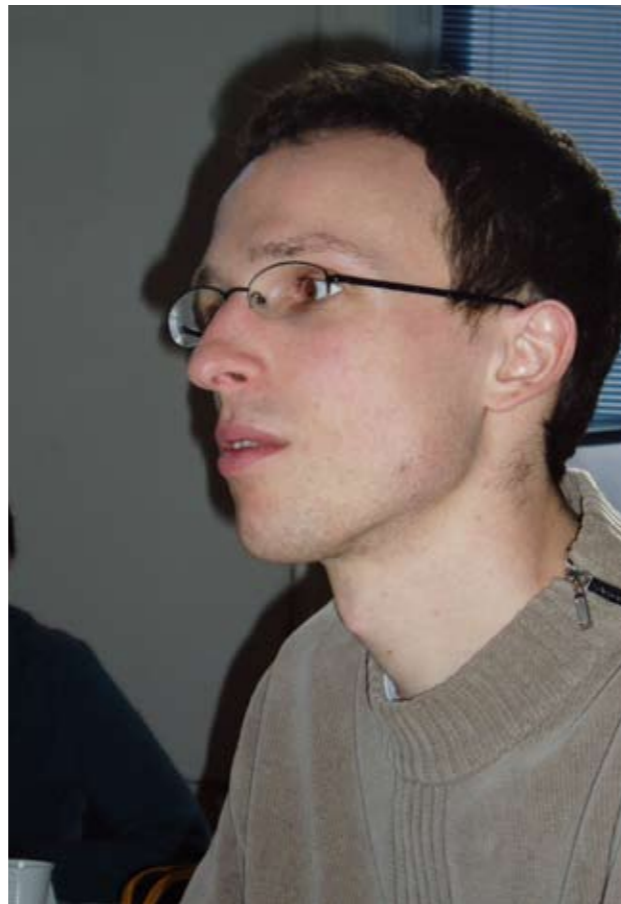
- le remplacement de prestations existantes (ce qui ne veut pas dire la suppression de toutes les autres prestations) et par la suppression de certaines exonérations fiscales. Il est possible aussi de jouer sur la tva qui serait ajustée en fonction des produits. La prime pour l'emploi qui est un dispositif obscur: des personnes la touchent et doivent la rembourser... pourrait être supprimée au bénéfice d'une allocation universelle. Il existe des scénarios de financement qui rencontrent la contrainte d'équilibre budgétaire.

### Justice et allocation universelle

Une des idées fondatrices du principe d'allocation universelle est de considérer que les ressources naturelles appartiennent à tous et que chacun doit pouvoir en profiter. Aujourd'hui on peut inclure les ressources technologiques, de savoir-faire, d'héritages ou aussi d'emplois. Certains ont le privilège de s'approprier ces ressources d'autres non. Des économistes tel Herbert Simon (prix Nobel) estiment que 10% du revenu peut être attribué au talent et à l'effort et que 90% est lié à la chance: être né dans le bon pays, arriver au bon moment sur le marché du travail... L'allocation universelle permet de «maximiser» la liberté réelle de ceux qui ont le moins accès aux ressources rejoignant ainsi la conception libérale - égalitaire définie par John Rawls. Il considérerait aussi qu'une société juste doit permettre à chacun d'accéder à l'estime de soi. De ce point de vue, l'allocation universelle, en donnant un revenu pour tous et permettant l'accès à l'activité au sens large permet d'accéder à l'estime de soi.

### Et notre protection sociale ?

En France comme dans beaucoup d'autres pays européens a fondé une protection sociale sous forme d'assurances sociales financées par les entreprises et les salariés. Le défaut de ce système est que la solidarité fonctionne entre salariés, qu'est ce qu'on fait de ceux qui n'ont pas accès aux salaires? L'économiste



Thomas Piketty a montré que les ouvriers financent la retraite des cadres puisque le taux de mortalité des ouvriers est plus élevé. Notre système a des effets anti-redistributifs. Par ailleurs, la mise en place d'une allocation universelle ne nuirait pas aux relations sociales du travail: la solidarité entre salariés, le rôle des syndicats vont rester important, ne serait ce que pour défendre des acquis comme le salaire minimum, les conditions de travail.

### Impôt négatif ou allocation universelle

Beaucoup de gens ne comprennent pas que l'on puisse verser une allocation universelle y compris à Bill Gates, Johnny Halliday ou au patron de Auchan. Pour cette raison certains défendent l'idée d'un impôt négatif identique à l'allocation universelle mais qui ne serait pas versé aux riches. L'inconvénient est qu'il faut attendre la fin de l'année fiscale pour calculer l'impôt et pour savoir ce que l'on

touche. L'allocation universelle a l'avantage de fonctionner comme une avance. Elle serait récupérée ensuite après calcul de l'impôt auprès de ceux qui n'en ont pas besoin.

### Droit à la terre, au logement

Plutôt que d'allocation universelle, ne faut-il pas aller vers un droit universel d'accès à la terre ou au logement à la suite de la CMU (couverture maladie universelle) en France? Si l'on considère la justice comme l'accès à la liberté réelle, mieux vaut une allocation en cash plutôt qu'en nature, car les allocations en nature comportent un aspect paternaliste. Il y a une justification forte en terme d'autonomie de la personne à fournir une allocation universelle en espèces. Ce qui ne veut pas dire que l'Etat renonce à des programmes d'aide aux logements ou à la santé. On pourra noter que la CMU n'est pas vraiment universelle puisqu'elle s'applique qu'à une catégorie de la population. L'éducation est un exemple d'un service universel mais qui lui, doit rester en nature. Il serait injustifiable que l'on diminue les allocations familiales et que l'on n'oblige plus les enfants à aller à l'école.

### Des transitions

La proposition d'allocation universelle reste marginale dans le débat public, même si le président Lula au Brésil s'est engagé sur cette voie à moyen terme. En Europe cette proposition a surtout été portée politiquement par les partis écologistes mais aussi par «AC! Agir contre le chômage» en France. Comment vendre la proposition? Atkinson, économiste britannique propose le «revenu de participation» considérant que l'opinion reste attachée à l'idée de contribution, de participation. Il propose donc une liste d'activités qui donneraient droit au «revenu de participation». Une autre transition est proposé par Roger Godino (le père de la CSG avec Michel Rocard en 91) en France sous l'appellation «allocation compensatrice de revenu» qui serait une allocation partielle

sous la forme d'un impôt négatif. Yannick Vanderborght considère que l'on peut réaliser dans un premier temps une allocation universelle autour de 250€ comme une aide à l'accès à l'emploi avant d'envisager l'allocation universelle plus redistributive sur la base d'un débat sur la justice et l'autonomie.

### Une révolution

La proposition de l'allocation universelle interroge nos rapports au travail, à ce qu'est une redistribution juste. Cette proposition a des vertus pédagogiques. En France, on peut faire une analogie entre suffrage et allocation universels. A propos du suffrage universel, on disait «on ne va quand même pas donner le droit de vote aux incompetents» comme on dit aujourd'hui «on ne va quand même pas donner un revenu à des paresseux». Il s'agit bien là d'un débat sur des droits fondamentaux. Si on pense que la justice est au moins autant une affaire de liberté que d'égalité, il est vraiment important de s'avancer dans la voie de l'allocation universelle. ■

# POUR POUVOIR CHOISIR SON TRAVAIL

**Séminaire jeudi 8 mars au théâtre "Le Garage"**

Au lendemain de la conférence-débat sur «l'allocation universelle», le séminaire s'est donné pour objectif de relier cette proposition de mise en place d'une «allocation universelle» à notre réalité locale à Roubaix ainsi qu'à notre recherche-action dans l'université populaire et citoyenne. Avec Yannick Vanderborght, le séminaire a permis de voir comment l'idée d'une allocation universelle peut nous aider à reconsidérer notre approche de du travail. Les arguments qui sous-tendent la proposition d'allocation universelle comme outil de lutte contre le chômage ne sont pas sans

liens avec des propositions émanant de nos échanges précédents telles que: redonner à chacun une capacité de choix face à l'emploi; redéfinir l'utilité sociale ou encore revaloriser le travail social d'accompagnement des demandeurs d'emplois. Ce séminaire a aussi été l'occasion d'avancer sur la construction de «forum-citoyens», comme nouvelle étape de mise en débat de propositions pour bouger la politique de l'emploi à Roubaix. Ce séminaire a réuni une dizaine de participants, profs, travailleurs sociaux, étudiant, demandeurs d'emplois.

## **L'allocation universelle contre le chômage**

### **Favoriser les activités non salariées**

Comme Yannick Vanderborght l'a présenté la veille lors de sa conférence, l'allocation universelle peut se cumuler à tout autre revenu y compris un salaire mais aussi tout autre activité par exemple se former, poursuivre des études. En Belgique comme en France, il est théoriquement interdit de cumuler un statut de demandeur d'emploi et d'étudiant. L'unique activité d'un chômeur devrait être la recherche d'un emploi. L'Anpe pourrait sanctionner tous les gens qui utilisent les allocations chômage comme bourse d'étude. Heureusement, l'université ne communique pas les listes d'étudiants à l'Anpe. L'allocation universelle deviendrait une aide à

toutes les activités. Elle redonnerait à chacun une plus grande liberté dans le choix de ses activités.

### **Rendre attractif le temps partiel**

L'allocation universelle non conditionnée est un mécanisme simple qui permet de prévoir ce que l'on va toucher contrairement à des mécanismes compliqués du type «prime pour l'emploi» calculée en fin d'année et qui sont difficiles à anticiper pour prendre la décision d'accepter ou non un emploi. L'allocation universelle peut rendre plus attractif le travail à temps partiel et aller dans le sens d'une redistribution du temps de travail. Il y aurait alors des emplois faiblement rémunérés qui pourraient trouver preneurs. Cela déstabilise le discours syndical qui défend le temps plein, ne veut pas qu'on subventionne les emplois dégradants. Mais Yannick Vanderborght



• • • pose la question: «Qui définit qu'un emploi est convenable ou pas? Est ce à l'Anpe, au travailleur social ou à un tribunal de dire que tel travail est convenable pour cette personne et qu'elle doit donc l'accepter?». L'allocation universelle laisse la possibilité à la personne d'accepter ou de refuser un travail en sécurisant le parcours professionnel puisqu'elle garantit un revenu permanent.

### Qu'est ce que l'utilité sociale ?

L'allocation universelle laisse donc la liberté à l'individu de faire le choix de définir lui-même ce qu'il estime être formateur, utile socialement. Pour caricaturer, Yannick Vanderborght reprend à son compte le «surfeur à Malibu» de John Rawls ou le gars qui reste dans son lit: «Sont-ils plus ou moins utiles socialement que celui qui fabrique des voitures ou des armes? Il n'est pas sur que les inactifs soient nécessairement moins utiles que les actifs»...

### Ne pas tout marchandiser

Aujourd'hui devant la montée du chômage la tendance est à transformer toute nos relations humaines en prestations de service ou encore en services d'utilité sociale. On le voit dans le développement des services à la personne. Faut-il salarier la petite fille qui va garder sa grand mère malade ou la mère qui garde ses enfants ou la voisine qui fait du «lien social» dans sa rue pour créer des emplois à tout prix? Ou au contraire, donner les moyens de maintenir une sphère d'activités non marchandes, qui ne soient pas régies par un contrat de travail ou une prestation de services. Là encore l'allocation universelle redonne une plus grande liberté d'initiative.

### Revaloriser le travail social d'accompagnement

Les critiques de l'allocation universelle avancent souvent le risque de «trappe à isolement» que créerait l'allocation universelle en dédouanant la Société de tout autre solidarité: «Si on donne sans contrôle, comment on va connaître les personnes qui ont besoin d'être aidées?» Pour Yannick Vanderborght, ce sont les mesures

ciblées, qui transforment de plus en plus les services sociaux, en services de contrôle du comportement de recherche d'emploi du chômeur. L'idée de l'allocation universelle ne doit pas retirer des ressources à l'insertion professionnelle mais au contraire en dégager pour améliorer le travail d'accompagnement en réduisant la fonction de contrôle. Une référente RMI explique qu'il y a quelques années, elle ne demandait même pas une attestation de la CAF ou une pièce d'identité à la personne. Elle lui proposait de s'intégrer dans le groupe et de travailler collectivement sur les thèmes choisis ensemble. Aujourd'hui, les institutions demandent des tableaux de plus en plus renseignés sur les personnes individuellement avec le risque d'abus de pouvoir du travailleur social en portant un jugement sur les démarches accomplies ou non par la personne en particulier sur l'insertion professionnelle. Cela pose des questions éthiques dans le travail de confiance nécessaire à l'accompagnement. Dans le Nord les suspensions de RMI restent exceptionnelles mais ce n'est pas le cas dans d'autres Départements, la pression nationale risque d'être de plus en plus forte.

### Modéliser un scénario «allocation universelle» à Roubaix?

Dans le prolongement de notre objectif d'établir le coût de la dépense publique pour l'emploi à Roubaix, il pourrait être intéressant de construire un scénario financier de mise en place d'une allocation universelle comme aide universelle à l'activité, versée à tous les actifs entre 250 et 500€ par mois. Les surcoûts viendront des actifs qui ont déjà un emploi et qui bénéficieraient de l'allocation. Dans un foyer le père et la mère ainsi que les enfants en âge de travailler toucheraient chacun l'allocation et cette dernière serait permanente. Ces surcoûts devront être estimés et mise en face des financements possibles sous forme de réaffectation des dépenses qui n'auraient plus lieu d'être (RMI, exonérations fiscales, une part des allocations chômage...). Ensuite se pose la question d'échelle de territoire pour

mettre en place un tel dispositif par exemple avec une clause de résidence pour éviter de faire exploser le système. L'élaboration d'un tel scénario peut être une manière de poursuivre le débat sur l'allocation universelle.

### Organiser des forums-citoyens

#### Élever le niveau de consensus sur la question du travail

L'université populaire veut continuer à mobiliser des citoyens pour échanger les savoirs sur la question du travail et de l'insertion pour améliorer les nombreux dispositifs de la politique de l'emploi à Roubaix. En 2006, une enquête citoyenne a été réalisée auprès de personnes qui ont bénéficié de certains dispositifs d'insertion. Les résultats de cette enquête ont donné lieu à l'organisation de 10 «cafés-citoyens» dans différents lieux de la ville. Partant des conclusions de ces 10 «cafés-citoyens», l'université populaire et citoyenne souhaite organiser des journées intitulées «forums -citoyens» pour avancer plus concrètement vers la mise en débat de propositions. Notre objectif est étape par étape d'élever le niveau de consensus sur la réalité du travail et de l'insertion ainsi que sur la perspective d'amélioration des dispositifs, en diversifiant les formes de rencontres et de débats dans la ville.

#### Les conclusions des «10 cafés-citoyens»

Sans reprendre ici les conclusions dans le détail, des points de consensus se dégagent de l'enquête et des «cafés-citoyens»: la centralité du travail même s'il est précaire; l'importance du «capital relationnel» pour supporter le chômage; la défiance vis-à-vis de l'Anpe et l'opacité des dispositifs d'insertion; l'absence de possibilité de choix dans les parcours proposés; la demande d'un accompagnement plus proche dans une fonction d'interprète auprès de l'entreprise; le développement du tutorat dans l'emploi;

le sentiment de dévalorisation quand on est dans des «dispositifs d'insertion»; les critères de discriminations à l'embauche ressenties comme des injustices. Après cette présentation plusieurs participants aux séminaires ont insisté sur la notion de travailleurs pauvres. La dégradation des conditions de travail et le faible écart de revenus entre ceux qui ont un emploi et ceux qui se débrouillent sans emploi. Face à cette situation un scénario se dessine, c'est celui de conditionner de plus en plus les aides à l'acceptation d'un emploi quel qu'il soit et d'aller vers le travail obligatoire. D'où la nécessité de renforcer la construction d'autres scénarios possibles.

### Se mobiliser pour les «forums-citoyens»

L'idée d'un forum citoyen est de réunir sur une journée une cinquantaine de participants qui échangeraient à partir des conclusions des «cafés-citoyens» dans cinq groupes de dix personnes en deux temps: la matinée en constituant des groupes homogènes tels que: un groupe de jeunes, de femmes, de travailleurs sociaux, un groupe d'employeurs...l'après-midi en modifiant les groupes pour les rendre hétérogènes. L'objectif est d'organiser trois journées «forums-citoyens» débouchant sur des propositions qui pourraient être soumises aux décideurs. La méthode proposée pour les «forums-citoyens» vise à faciliter la prise de parole et dépasser une simple confrontation du type chômeurs-travailleurs sociaux-employeurs pour réfléchir ensemble sur les équilibres à modifier dans la mise en oeuvre de la politique publique de l'emploi localement. Plusieurs participants au séminaire soulignent l'intérêt d'inviter et mobiliser les personnes individuellement et au titre de citoyen et non pas au titre d'une institution. Ils précisent aussi la nécessité de s'appuyer en premier lieu sur la centaine de personnes qui ont déjà participé aux «cafés-citoyens». ■



# «Je ne souhaite à personne DE TRAVAILLER»

Claire Schirmeyer a 21 ans, est étudiante en 3<sup>ème</sup> année de sciences politiques à Lille. Elle milite dans l'association écologiste «Chiche!» et participe à la rédaction du journal étudiant alternatif «Le Bretzel». Elle aime le vélo, la musique, ses études et vit sobrement avec une bourse universitaire équivalant au RMI. Claire a participé au séminaire de l'Université populaire et citoyenne.

## Redéfinir le travail.

Non seulement on donne au travail ses plus belles heures de vie, mais en dehors de ce temps on a peur de manquer de travail ! Dès l'école, on passe la plus grande partie de sa vie à s'insérer dans le monde du travail et quand vient la retraite on s'ennuie, on se sent inutile. Passer sa vie à fabriquer des sacs plastique jetables, par exemple, est-ce bien utile ? Le travail peut être aussi destructeur. Il faut donc réfléchir à la finalité du travail. Pour moi, "travail" signifie souffrance, activité imposée, définie par d'autres. C'est le contraire de "vocation". Je ne souhaite à personne de "travailler", d'être obligé de sacrifier son temps de vie à des travaux pénibles, dont il ne voit pas l'utilité, ou qui vont à l'encontre de ses valeurs. Ce n'est pas refuser de rendre service à d'autres. L'important, c'est d'avoir la maîtrise de ce que l'on fait de sa vie. Pour cela, j'accepterai même de vivre au RMI et de faire des activités que j'aurai choisies.

## Du RMI à l'allocation universelle

Aujourd'hui je me débrouille avec un statut d'étudiant mais je sais que l'accès au RMI est de plus en plus conditionné au contrat

d'insertion, comme l'a témoigné une assistante sociale lors du séminaire. Il faut prouver sa volonté de travailler en acceptant n'importe quoi, et les moins de 25 ans n'ont droit à rien. C'est inhumain ! Je voudrais que les gens aient le choix, et cela, une allocation universelle pourrait le permettre. D'un niveau suffisant, elle permettrait de refuser une offre d'emploi aliénante, de développer sa propre activité, de libérer du temps... Pas besoin de millions : dans les milieux écolos et artistiques, plein de gens se contentent de peu tout en faisant des activités d'utilité sociale.

## Se libérer de la consommation.

Nous pouvons vivre de façon sobre et heureuse. La vraie misère, pour moi, c'est de perdre le contrôle sur ses actes, sur sa vie, perdre son autonomie, perdre la possibilité et l'espoir de faire des choses qu'on croit bonnes et utiles, de se sentir acteur et constructeur de la société. Bien que le manque d'argent y participe, surtout pour les moins de 25 ans, les étrangers, bref les exclus du RMI, d'autres facteurs entrent en jeu : addictions, exclusion, contrôle social par la conditionnalité des aides, par exemple.

L'allocation universelle, garantie de revenu stable permettant de développer des activités auparavant non rentables, est une réponse intéressante, mais elle ne suffit pas à régler tous les problèmes, bien sûr ! Pour moi, il est également important de pouvoir construire un capital social et culturel qui nous permette de refuser la société de consommation. ■





# Après l'allocation chômage, LE RMI STIGMATISE les personnes

**Alain Dehaene, 37 ans, Roubaisien d'origine, vient d'obtenir un emploi stable comme facteur. Diplômé en psychologie à l'université de Louvain, il effectue des remplacements dans un collège puis un lycée et alterne les périodes de chômage et les intérim à La Poste. Il retrouve une activité à temps partiel comme psychologue à Cambrai puis en 2004-2005 traverse une longue période de chômage et de remise en question. En 2007, il se résout à redevenir facteur mais il veut partager son expérience du chômage et des moyens pour s'en sortir. Il s'intéresse à la proposition de "dividende universel" faite par Mme Christine Boutin lors des élections présidentielles.**

## **Monde du chômage et monde du travail.**

Pas facile d'être au chômage quand on est préparé à occuper un emploi et qu'on est diplômé pour cela. Très vite on se retrouve seul, là où le travail permet de rencontrer du monde. Il existe aussi un lien étroit entre le travail et le couple. Une période de chômage peut déstabiliser le couple et toute la famille. Au chômage, on perd son existence sociale car le travail, c'est accepter de rendre un service contre un salaire et de contribuer ainsi au développement de la société. Pour survivre au chômage, à côté des recherches d'emplois, il faut donc essayer de se recréer une fonction sociale. Moi, je me suis dit que j'étais «chercheur» sur la question de la crise de la famille qui me semble un sujet central. Bénéficiant des allocations chômage, j'avais retrouvé un équilibre mais cela reste temporaire et ne remplace pas un travail salarié. Alors quand l'occasion s'est présentée brutalement un 2 janvier, je l'ai saisie et j'ai rebasculé dans le monde du travail pour un CDD de facteur. Ce

travail est dur physiquement, les horaires pas toujours commodes, mais j'ai fini par l'apprécier. Aujourd'hui je suis en CDI, La Poste me semble une entreprise d'avenir et je redécouvre, par la base, l'importance de la dimension psychologique et sociale qui existe dans le métier de facteur.

## **Des allocations chômage à l'allocation universelle.**

J'ai du mal à penser qu'il n'y a pas un côté anormal à toucher des allocations chômage. Les allocations chômage peuvent aussi être vues comme un piège qui permet aux employeurs de licencier. Derrière l'allocation chômage, il y a l'Anpe censée rapprocher offre de travail et demandeurs d'emplois mais elle n'y parvient pas. L'accompagnement est très superficiel et peu efficace. Après l'allocation chômage, il y a le RMI qui stigmatise les personnes. C'est là que la proposition d'une allocation universelle me semble intéressante dans la mesure où elle existerait pour tous. Elle n'aurait alors rien avoir avec l'assistantat. Tout le monde serait à la même enseigne y compris les riches. Il n'y aurait plus d'étiquette. L'allocation universelle doit aussi permettre une simplification de toutes les allocations. Le montant de l'allocation universelle serait fixé à 330 € dans un premier temps. A ce niveau, l'allocation universelle stimulerait la prise d'initiative pour trouver du travail. Moi, tant que j'avais l'équivalent du Smic avec les allocations chômage je ne m'inquiétais pas trop. C'est quand je me suis retrouvé avec le RMI que j'ai vraiment bougé. Pour moi un fondement philosophique de l'allocation universelle serait de considérer que le bénéfice des savoirs accumulés par les générations précédentes doit pouvoir être redistribué à tous les membres de la communauté, y compris d'ailleurs les prisonniers. ■



## Redonner de la dignité humaine qui ne soit pas ASSUJETTIE AU TRAVAIL

**Pascale Hoornaert, 41 ans, watrelosienne, a travaillé dix-sept ans comme infirmière à l'hôpital de Roubaix dans le service d'orthopédie/traumatologie. Elle s'est impliquée dans le syndicat Coordination nationale infirmière en 1988 pour obtenir plus de reconnaissance du métier d'infirmière et améliorer leurs conditions de travail. Puis en 2001, elle choisit de reprendre une formation de documentaliste à l'université. Au fil de son parcours, elle remet en cause son approche du travail et du revenu. Pascale a participé au séminaire avec Yannick Vanderborght sur le thème de l'allocation universelle...**

### **Infirmière engagée dans le combat syndical**

C'est en constatant la dégradation progressive des conditions de travail des personnels hospitaliers et notamment des infirmières que j'ai décidé de rejoindre en 1988, la Coordination nationale infirmière. J'ai été membre fondateur et secrétaire au niveau local de la Coord'. Nous avons été élus dans les commissions paritaires, rédigé un rapport sur l'amélioration des conditions de travail et organisé des formations professionnelles.

En 1995, nous étions en grève. Symboliquement, nous avons fait un Roubaix-Paris en se relayant à vélo pour rejoindre la tente de protestation des infirmières devant le ministère de la Santé. Nous avons obtenu peu de chose: une prime fixe pour les dimanches et jours fériés et pour les nuits (de l'ordre de 2 euros en plus pour une nuit...) et la création de Conseils de service où la hiérarchie écoutait notre avis, mais où, comme d'habitude, les infirmières ne prenaient pas part aux décisions. En 2002, sont mises en place les 35 heures. Il fallait faire en 7h30 ce que l'on faisait en 8h, nos conditions de travail se sont encore dégradées.

### **La formation pour de nouveaux horizons**

En 2001, je décidais de faire un bilan de compétence et de changer d'orientation grâce à un congé de formation professionnelle d'un an au sein de l'université de Lille 3, comme documentaliste. Ça a été une véritable respiration avec une formation enrichissante dans une promotion composée pour moitié d'étudiants et pour moitié de salariés en congé de formation.

J'ai voulu faire une deuxième année de formation, pour laquelle je n'ai demandé la prise en charge qu'à mi-temps, de façon à renouer avec le "monde du travail". Mais en fait, je suivais tous les cours à l'université en plus de mon mi-temps à l'hôpital, mutée dans un service d'urgences, contre mon gré et qui ne me convenait pas. En 2004, je décidais de demander une disponibilité pour motif personnel afin de poursuivre ma formation, mais là, sans ressources. Je suis devenue très difficile dans le choix d'une activité rémunérée. Ce que j'ai accepté comme contraintes, comme charge de travail à l'hôpital, aujourd'hui, après être sortie du système, je ne l'accepterai plus.

### **Pour un travail non polluant**

Aujourd'hui, je vis sur mon épargne et sur le salaire de mon mari. Je crois qu'il serait plus honnête de vivre avec une allocation universelle, d'une part parce qu'en ne travaillant pas je libère une place pour quelqu'un d'autre, d'autre part parce que je pollue moins, je vis plus sobrement, je me déplace moins en voiture. Par ailleurs, je me suis investie dans la vie associative. J'anime la section d'Amnesty international de Roubaix, Tourcoing et environs. Mon parcours m'a amené à relativiser la valeur travail. Je crois que l'allocation universelle peut créer de la liberté par rapport au travail, redonner de la dignité humaine qui ne soit pas assujettie au travail. Elle n'empêchera pas ceux qui veulent gagner plus ponctuellement ou régulièrement de travailler et elle permettra aussi d'obtenir plus de compensations par rapport à la pénibilité du travail. ■

# Les cahiers de l'UPC déjà parus

- **N° 1. Le creuset français, histoire de l'immigration** avec Gérard Noiriel
- **N° 2. Les politiques d'insertion sont-elles justes ?** avec Simon Wuhl
- **N° 3. Laïcité, Islam et République** avec Alain Gresh et Michel Tubiana
- **N° 4. L'Économie solidaire et l'insertion : quels gisements d'emplois ?** avec Bernard Eme
- **N° 5. Les différents visages du racisme** avec Mouloud Aounit et Pierre Tévanian
- **N° 6. 20 ans de TUC, CES, Emplois jeunes, quel bilan pour avancer ?** avec Bernard Gomel
- **N° 7. Mixité sociale ou assignation à résidence ?** Avec Sylvie Tissot et Saïd Bouamama
- **N° 8. En attendant l'emploi, changer le travail** avec Bernard Gazier
- **N° 9. Esclavage-colonisation, qu'avons nous fait de notre histoire ?** Avec Olivier Le Cour Grandmaison et Christiane Taubira
- **N° 10. Décroissance, terre et humanisme, du Sahara aux Cévennes** avec Pierre Rabhi\*
- **N° 11. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Bernard Gazier (à Valenciennes)
- **N° 12. Du RMI à l'allocation universelle** avec Yannick Vanderborght
- **N° 13. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Jean Claude Barbier ( au pays des Sept Vallées)
- **N° 14. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Jean Gadrey et Nicolas Postel (à Dunkerque)
- **N° 15. La science, le politique et le citoyen** avec Jacques Testart \*
- **N° 16. A quoi sert l'identité nationale ?** Avec Gérard Noiriel \*
- **N° 17. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Dominique Méda

\* à paraître